L'OUEST CANADIEN.

Vol. 1. EDMONTON, JEUDI, 17 NOVEMBRE, 1898. No. 40.

AVIS

Nous demandons des agents, pour augmenter la circulation de L'OUEST CANADIEN, dans les Etats-Unis et dans la Province de Québec. Une commis sion libérale sera payée.

L'ADMINISTRATION.

La langu: francaise et le traite de 1768.

Extrait du "Bulletin des Recherches Historiques".

Quand Vaudreuil et Lévis dictaient la capitulation de Montréal que le général Amherst approuva le 18 Septembre 1760, ils oubliaient de stipuler la protection de la langue française et par là même ils ajoutaient aux éléments de faiblesse qui nous avaient fait succomber. Les circonstances néanmoins tournèrent en notre faveur. Le gouvernement britannique fut cinquante ans avant de nous envoyer des masses de colons, de sorte que la langue anglaise ne pouvait pas nous envahir. Les affaires publiques se traitaient en français comme autrefois. Les gouverneurs, les juges, les fonctionnaires écrivaient en français. Le traité de Paris, 1763, avait beau être muet sur ce point, les choses n'en continuaient pas moins leur marche. Sur le nombre de colons écossais et anglais qui s'établirent dans le Canada avant 1815, on peut affirmer que la moitié a fourni une descendence de langue française. Nous les absorbions.

En 1766, le roi d'Angleterre, Georges III envoie des instructions formelles à son représentant au Canada le gouverneur Murray pour l'autoriser à prendre comme jurés des Canadiens-français et il indique que lorsque les difficultés ou les poursuites seront engagées entre deux parties dont l'une sera Canadienne française le jury devra être composé d'Anglais et de Francais et qu'il sera uniquement formé de Français si les deux parties en cause appartiennent à cette nationalté.

Les décisions judicaires s ront rendues en français et en anglais.

Il ne pouvait en être autrement car on se fût exposé à émettre un jugement dont le texte eût été incompréhensible pour les intéressés.

En 1773 le rapporteur d'un projet de loi pour la province de Québec, Marriott, impitoyable envers les Canadiens, comme l'histoire l'a remarqué déclare nettement que les lois doivent être imprimées dans les deux langues.

L'acte de Québec (1774) ne mentionne rien quant à la langue et ce silence a toujours été compris comme un acquiescement à la pratique suivie depuis 1760.

En 1777, ordonnance émanant du conseil législatif, réuni en vertu de l'acte de Québec décide que les lois seront porté à la connaissance du public par l'insertion dans la Gazette de Québec en langue française.

La "Gazette de Québec" commencée en 1764, était l'officiel du temps et publiait toutes pièces dans les deux langues.

On imprimait, en 1791 la liste des anciennes archives françaises dans les deux langues conformément à une ordonnance de 1788 et les exemplaires de ce volume publié chez John Neilson à Québec sont aujourd'hui fort recherchés des bibliophiles.

La force des circonstances condamnait à faire cette reconnaissance. Il n'en est pas moins vrai que certains anglais cherchèrent par divers moyens à s'y soustraire, mais ils durent céder et leur mauvais vouloir n'a fait qu'enraciner plus profondément au cœur des Canadiens-français l'amour de la langue de leur père.

On n'a pas d'exemple qu'une nation victorieuse impose aux vaincus l'obligation d'abandonner leur langue pour parler celle du vainqueur. Cette condition serait illusoire parce qu'elle est immédiatement d'une réalisation impossible en fait. Il n'y a que le temps qui permette avec l'immigration et l'accroissement de la population de la nation conquérante, d'obtenir un résultat semblable. Et l'histoire nous prouve que souvent, c'est le peuple soumis qui a imposé à ses vainqueurs sa langues et ses usages. L'Angleterre conquise par les Normands a forcé un peu de temps les barons français à adopter l'usage de la langue saxonne et n'a retenu qu'un petit nombre d'expressions normandes.

Le dernier bien qui reste aux nations conquises, celui qu'on ne peut leur ravir complètement c'est la langue qu'ont parlée leurs pères celle que les enfants ont apris sur les genoux de leur mère.

BENJAMIN SULTE.

Le Peuple Canadien.

Le Canadien Français! Devant ce nom les nations s'inclinent avec respect, parce que le peuple qui le porte compte dans son histoires des pages illustrées par la bravoure, la gloire et le martyres, nous sommes fier du passé; nous nous énor gueillissons du présent, et nous avons foi dans l'avenir.

Qu'avons nous été? En 1535, Jacques Cartier, capitaine de St Malo, arbora le glorieux drapeau de la France sur les bords de la petite rivière Lires. Ce fut donc un de nos pères qui s'illonna le premier d'une nef européenne notre majestueux St-Laurent; comme ce fut aussi un de nos illustres ancêtres qui vint le premier planter le signe sacré de la redemption, le véritable "Laparum" chrétien, sur ces plages lointaines et inconnues de l'Amérique à la France revient l'honneur d'avoir ouvert un nouveau pays à la civilisation et au christianisme.

Après Jacques Cartier, les plus intrépides chevaliers de la Bretagne et de la Normandie prennent la route du Canada et viennent continuer l'œuvre civilisatrice commencée par le capitaine malouin.

Champlain fonde Québec et découvre les lacs Ontario, Huron, Nipissing et la rivière Outaouais.

La Violette fonde Trois Rivières.

Maisonneuve fonde Montréal,

Fronctenac fonde Kingston.

Cavalier de la Salle explore la Louisiane et tout le cours du Mississipi.

Pierre Gauthier de Varennes sieur de Vérendrye, découvre le Nord-Ouest.

Pierre Le Moyne, sieur d'Ibarville pénètre jusqu'à la baie d'Hudson qui fut le théâtre de ses premiers exploits.

Les Brébeuf, les Jogues, les Lalement parcourent toutes les bourgades sauvages en jetant au milieu des barbares cette semence de chrétien qui a produit et produit encore de si beaux fruits. Il n'y a que le sang des martyrs qui puisse donner au sol encore vierge une fertilité aussi merveilleuse.

Quelques années se sont à peine écoulées, et déjà le drapeau français flotte sur toute cette immense région comprise entre le Cap Breton et le golfe du Mexique. Les forêts disparaissent; les tribus indiennes sont reculées et dispersées; les villages et les villes surgissent ça et là; les paroisses se multiplient; le moindre hameau a son humble chapelle ou son temple sacré; en un mot l'Evangile et la civilisation ont complètement changé la face du pays, et le peuple qui habite ce nouveau continent, borné par trois grands océans, a reçu le nom de Canadien-Français, synonyme de l'honneur, de la loyauté et du patriotisme.

Cette transformatson de presque tout un continent ne s'est pas opérée sans secousse, ni sans lutte. Tout le monde srit en effet que la domination française fut signalée par des guerres meurtrières et continuelles, pendant lesquelles nos aïeux se couvrirent de gloire en même temps qu'ils arrosaient le sol de leur sang. Ils eurent à combattre pendant de longues années d'abord contre les tribus sauvages qui étaient disséminées sur toutes cette vaste contrée, et ensuite contre les Anglais qui jetaient un regard d'envie sur la nouverle patrie de nos pères. Quelle page immortelle que celle où la bravoure et l'héroisme s'allient sans à la gloire!

Qui ne se rappelle Dollar des Ormeaux qui, avec ses dix-huit héros, défendit pendant dix jours, au pied du Long Sault un fort de pieux contre sept cents Iroquois? Il mourut avec ses compagnons mais leur mort sauva Montréal.

Qui ne se rappelle la journée de Carillon, où Moncalm, Lévis et BourlaMaque à la tête de 3,000 Canadiens repoussèrent le général américain Abercromby, ayant 15,000 hommes sous ses ordres? Cinq mille soldats américain restèrent sur le chamb de bataille.

Qui ne se rappelle la noble défense de Québec par Fronctenac contre l'amiral Phipps, en 1690? Qui oubliera jamais ces belles paroles du gouverneur français à l'envoyé de Phipps: "Je vais répondre à votre maitre par la bouche du canon; qu'il apprenne que ce n'est pas de la sorte qu'on fait sommer un homme comme moi."

Qui ne se rappelle la fameuse bataille de Montmorency, où Montcalm fit mordre la poussière à l'armée de Wolfel qui perdit plusieurs mille hommes dans cette rencontre.

Nous n'en finirions pas si nous voulions passer en revue tous les hauts faits d'armes qui ont été accomplis par nos ancêtres. Leur hisjoire n'est qu'un récit continuel d'événements héroiques depuis la découverte du pays en 1534 jusqu'à la cession en 1760.

Voilà ce que nous avons été.

Que sommes nous? En 1760, le Canada fut cédé à l'Angleterre. Plusieurs miliers de Français préférèrent retourner dans leur mère-patrie plutôt que de se soumettre au joug de la fière Albion. Nous ne restâmes alors que 60,000 répandus dans cette contrée qui forme aujourd'hui le province de Québec, et, après cent trente-cinq ans de luttes pour la conversation de notre langue, de nos institutions et de nos lois, nous sommes maintenant plus de 2,000,000. Nous sommes maitres de la province de Québec; nous envahissons la province d'Ontario; nous comptons des milliers de fréres à la Nouvelle Ecosse, au Nouveau-Brunswick, à l'Ile du Prince Edouard, au Maniobadans les Territoires du Nord-Ouest et dans la Colombie Anglaise. Nos compatriotes sont au nombre de huit cent mille dans la grande république américaine chaque état a sa colonie canadienne-française.

Le peuple canadien-français est devenu un arbre gigantesque dont les rameaux vigoureux et verdoyants protègent encore de leur ombre toute l'ancienne Nouvelle France. C'est en gardant la foi de nos pères et en combattant sans cesse pour la défense de nos droits les plus chers, que nous sommes devenus ce que nous sommes. Notre sol ayant été fertilisé par le sang des missionnaires jésuite. nous pouvons répéter avec Tertullien: "Le sang de nos martyrs est une semence de chrétiens." Le militarisme anglais voulait nous anéantir après la cession, et nous sommes aujourd'hui des légions. En face de la persécution et du fanatisme, nous avons arboré l'étendard de la loyauté du patriotisme et de la foi, et nous avons triomphé.

Notre livre d'or renfermer des guerriers illustres. Qui a oublié de Salaberry qui, à Chateauguay, avec 300 Canadiens, culbuta l'armée du général Hampton, ayant 7,000 Américains sous son commandement?

Notre histoire politique est remplie de nous qui passeront à la prospérité avec la gloire qui les couvre.

Nous avons nos poêtes.

Nous avons nos historrens.

Nous avons nos littératures.

Les sciinces sont honorée par de hommes illustres.

Le journalisme franco canadien occupe un rang distingué dans la presse de la Confédération.

Le clergé, qui a toujours été le courageux et infatigable defenseur de de notre peuple, compte dans son sein les pasteurs et les prélats les plus éminents par la scsence et la pertu. Les Lavalles Plessis, les Taschereau, les Bourget, Laflèche et les Taché seront toujours là comme un phare lumieux pour nous guider au millieu des écueils semées sur notre route.

Nos industries fleurisent dans tous les centres de la Confédération.

Notre commerce est dans ud état prospère.

Notre agriculture ne le cède en rien à celle des autres pays.

Le Canadien français, en un mot fidèle aux nobles traditions de ses pères; il est honnête, labourieux et ferpent catholiquo, et il aime sa patrie.

O Canada, mon pays mes amours.

Ce refrain, chanté par un de nos plus grands patriotes, retentit encore tous les jours dans les hameaux et dans toutes les chaumières.

Voilà ce que nous sommes.

Que serons nous? Ce que nous avone été et ce que nous sommes, c'est-à-dire. Canadiens-Français aimant leur Dieu et leur patrie.

C'est là notre et notre vœu ardent.

LE COURRIER DU CANADA.

Avis.

Avis est par les présentes donné qu'en conformité de l'Ordonnance des Compagnies, application sera faite au Lieutenant-Gouverneur,en-Conseil pour des Lettres Patentes sous le Sceau des Territoires du Nord-Ouest incorporant les personnes mentionnées plus bas et tous ceux qui voudraient être et devenir des actionnaires de la Compagnie à être fondée, un corps politique et incorporé, sous les dispositions de la dite Ordonnance.

Le nom Corporatif de la Compagnie sera "The Union Threshing Company, (Limited.)"

Le but et l'objet pour lesquels l'incorporation est demandée est d'acheter, d'acquérir, de louer, de mettre en opération des moulins et des machineries pour scier et travailler le bois, battre et moudre le grain, acquérir des propriétés pour les dites exploitations, et généralement faire tout ce qui est nécessaire au but et à l'objet de la Compagnie.

La principale place d'affaires de la dite Compagnie dans les Territoires sera Lamoureux Post-Office, dans le district d'Alberta.

Le Capital de la Compagnie sera de quatr mille piastres ($4,000.00) divisé en cent soixant actions (160) de vingt cinq piastres ($25) chacune.

Les noms et adresses des requérants sont:

Dosithé Lamoureux, Hormidas Vézina, Char, les Paradis, Joseph Godard, Marcel Doray James Stamp, Jean-Baptiste Beaupré, Thomas James Stacey, tous cultivateurs de Lamoureux dans le district de l'Alberta, qui seront les Directeurs Provisoires de la Compagnie.

Edmonton, Alberta, 9 Septembre 1898.

L'OUEST CANADIEN.

Journal Hebdomadaire, organe de la Société de la Colonisation d'Edmonton, Alberta.

Publié par

"La Cie. d'Imprimerie Canadienne d'Edmonton.

Abonnement : $1.00 par année, payable d'avance.

Petites annonces : 5 lignes et moins, trois insertions, $1.00, ou 10c la ligne la 1ère insertion et 5c les suivantes.

Annonces permanentes, conditions sur application au journal.

N.B.—Toute communication ou remise d'argent devra être adressée.

"l'Ouest Canadien, Edmonton,"
Alberta, T. N. O.

FREDERIC VILLENEUVE.
Directeur.

EDMONTON, 17 Novembre, 1898.

A Messieurs les Electeurs du District de St Albert.

La lutte electorale qui vient de se terminer par le succès de ma candidature au poste honorable de député à Regina de votre district, n'est pas plutôt finie que je m'empresse de vous remercier cordialement de l'appui généreux et du support infatigable que vous m'avez donnés,

Il y a quelques mois, à la convention de St Albert, lorsque vous me demandiez d'être votre candidat, j'ai cru devoir vous dire que, si j'étais élu je tacherais d'être le député de tous mes électeurs, amis, comme adversaires, Français, Anglais, Irlandais, Allemends, Métis, Catholiques, Protestants. Aujourd'hui que vous avez par vos votes décidé que je devais être votre député, je déclare de nouveau que les electeurs de St Albert, sans aucune distinction, seront traités par moi, sans faveur, sans crainte, mais avec imparialité et justice pour tous.

J'oublie en ce moment tout ce que la lutte a pu avoir de désagréable pour moi, les discussions acerbes ou les expressions blessantes, les tracasseries de la campagne électorale pour ne penser qu'à travailler dans les meilleurs intérêts de nos immenses Territoires.

Je compte que mes adversaires d'hier, mes amis encore aujourd'hui, feront de même.

En tous les cas, les intérêts, les besoins de votre district auront en moi un détenteur dévoué, intéressé, zélé et je ferai tout en mon pouvoir pour ne pas vous faire regretter la marque de confiance que vous m'avez donnée le 9 novembre 1898.

Votre tout dévoué,

FRÉDÉRIC VILLENEUVE.

MELANGES.

137!

* * *

MM. Maloney et Gairdner, ont chaudement félicité M. Villeneuve de son succès, lors du decompte devant l'officier Rapporteur.

* * *

On parle en certains quartiers de contester l'élection de St Albert, Nous promettons des émotions à ceux qui voudraient tenter l'affaire. Œil pour œil, dent pour dent.

* * *

L'élection de St. Albert s'est terminée par la victoire de notre directeur sur ses deux concurrents—ce n'est pas si mal pour un "tenderfoot from the East."

* * *

L'OUEST CANADIEN, qualifié par nos adversaires de "petite guénille," est fier de la journée du 9 novembre et est satisfait d'avoir fait, comme les électeurs de St. Albert, son devoir.

* * *

Notre directeur a reçu plusieurs télégrammes de félicitations, entr'autres de MM. Raymond Préfontaine, député de Maisonneuve, maire de Montréal, de J. G. H. Bergeron, député de Beauharnois, Hon. P. E. Leblanc, député de Laval, E. W. et L. Villeneuve, de Montréal, de J. C. Z. Miquelon, de Wetaskiwin, Dr. Rouleau et R. Miquelon, de Calgary, et autres.

LA PROHIBITION.

Les rapports sont maintenant complets. La déclaration officielle vient d'être connue. La prohibition l'emporte. Elle a la majorité en nombre de votes donnés ; elle a aussi la majorité en nombre de provinces. Des 8 provinces, toutes ont voté pour une loi de prohibition ; seule la province de Québec a donné une majorité contre.

Voici l'état par provinces :

Ontario.................	39,224
Nouvelle-Ecosse........	29,216
Nouveau-Brunswick...	17,335
Prince-Edouard........	8,315
Manitoba..................	9,412
Nord-Ouest...............	3,414
Colombie Anglaise....	983
	107,899
Québec.....................	94,015

Laissant une majorité de 13,884 en faveur de la Prohibition.

Est-ce à dire cependant que le gouvernement Laurier va imposer au pays cette mesure utopiste, qui ne trouve de faveur que parmi les intransigeants et les ennemis de toute liberté. Nous sommes persuadés du contraire. Heureusement pour le Canada, la Province de Québec s'est prononcée d'une façon non équivoque contre la prohibition et les buveurs d'eau, et nos concitoyens "d'en bas," qui sont aussi tempérants que les habitants des provinces prohibitionnistes, connaissent trop ce qu'ont coûté à nos pères les libertés dont nous jouissons aujourd'hui pour aller les sacrifier en pure perte,

Nous félicitons la Province de Québec de son attitude énergique et une fois de plus elle a montré qu'elle était le seul boulevard de nos libertés.

FEUE MDE ALEX. TAYLOR.

Madame Alex Taylor, épouse de M. Alex Taylor, maitre de postes et greffier de la Cour, est décédée vendredi matin, à Edmonton, d'une inflammation de cerveau. La défunte était très-sympathique et comptait de nombreux amis. Nous transmettons à M. Taylor l'expression de notre vive sympathie dans le malheur qui vient de le frapper, et de la part que nous prenons à sa douleur.

CORRESPONDANCE.

Le Marche.

M. J. H. Picard, conseiller démissionnaire, nous adresse la lettre suivante ;

M. le Rédacteur de l'OUEST CANADIEN,

Voulez-vous être assez bon d'insérer dans les colonnes de votre journal les quelques raisons qui m'ont engagé à résigner comme conseiller municipal.

A une assemblée régulière du Conseil, tenue le 1er novembre, M. St. Geo. Jellett soumit au Conseil la proposition de vendre à la ville les propriétés suivantes pour un marché ;

Lot 2, River Lot 10,	Entrepot,	valeur		$1,575
Lot 4	"	"	2 maisons	"	450
Lot 33	"	"	1 "	"	1,300
Lots 35, 36, 37	"			1,200
Faisant un total de				$4,525

suivant l'évaluation de M. Jellett et pour lesquelles il demandait la somme de $4,500. Je considérais que cette propriété était trop petite pour un marché, même pour les besoins du moment, et je proposai alors, secondé par M. Humberstone, de mettre sur la table la communication de M. Jellett, en donnant dans la motion mes raisons. Un amendement à ma motion fut proposé nommant MM. Ross, Jackson et Humberstone un Comité avec instruction de faire rapport au Conseil.

Dans le cours naturel des choses, il va sans dire que l'amendement fut voté.

Une assemblée spéciale du Conseil fut convoquée pour le 7 courant, à laquelle tous les membres assistaient, sauf, M. Hourston, et où un rapport fut lu recommandant l'achat du site. Je pourrais dire ici que l'un des membres du Comité, M, Humberstone, quoi que partageant d'abord les vues du Comité, changea ensuite d'opinion et exprima à cette assemblée son dissentiment de la recommandation du Conseil, ne produisant pas toutefois de rapport de minorité. Sans plus de discussion une motion fut proposée par M. McLeod secondé par C. Ross que le site (Jellett) fut acheté. M. Humberstone proposa immédiatement un amendement que je secondai "que le site ne fut pas acheté," donnant pour nos raisons que M. Humberstone avait une offre qu'il plaçait sur la table, qui dans notre opinion serait un meilleur site pour le marché, étant plus vaste, et sans aucune batisse à enlever. Le maire alors souleva le point d'ordre que cette assemblée avait été convoquée pour considérer l'offre Jellett et qu'aucune autre offre ne pouvait être prise en considération. La question fut soumise au vote et tout naturellement, l'amendement fut perdu et la motion principale votée.

Il ne me restait, il me semble, que deux moyens d'exprimer ma désapprobation énergique de l'action des autres membres du conseil, savoir, démissionner comme j'ai fait, ou bien de faire enregistrer mon protêt dans les minutes après avoir demandé le "vote." En prenant ce dernier moyen, le choix du site en question aurait été soumis au public comme l'expression de tout le Conseil ; très peu d'électeurs auraient eu connaissance de mon protêt enregistré dans les minutes, tandis que ma résignation faisait connaître au public mon opposition à l'achat qui n'était alors approuvé que par une majorité du Conseil.

Pour l'avantage des contribuables, permettez-moi ici de vous dire l'offre de M Humberstone faite au Conseil et de la comparer à celle de M. Jellett ;

OFFRE HUMBERSTONE.	OFFRE JELLETT
River Lot 8, Lots 30, 31, 32, 33, 34, 43, 44, 45, 46. superficie moyenne de chaque lot 50x150 pds, superficie 74,000 pieds carrés. Prix $3,500, ou 4¾c du pied carré.	River Lot 10, Lots 2, 3, 4, 35, 36, 37, superficie moyenne de chaque lot 33x100, superfie, comprenant ruelle, 23,280 pieds carrés, $4,500, ou 19¼c pied carré.

Différence en faveur de l'offre Humbertone que le Conseil n'a pas voulu considérer, 50,720 pieds carrés en superficie, $1,000 sur le prix, sans bâtisses inutiles à enlever ; les lots Humberstone formant un block entier, les lots Jellett étant composés de deux petits quadrilatères dont les lignes ne suivent pas.

Il y a deux points que je veux mentionner au sujet de ces offres ; 1o Dans l'offre Humberstone, il y a un proviso au sujet de deux lots que le propriétaire n'a pas décidé de vendre mais il n'y a aucun doute qu'on aurait pu les obtenir sans coût additionnel, étant évalués à un prix marchand et compris dans le prix demandé pour tout le block. 2o. On remarquera que le lot 33 et la bâtisse, tel que contenue dans l'offre originale de Jellett, est omise dans la comparaison ci-dessus.

Le règlement, qui sera soumis aux contribuables, soit par erreur, ou pour autre raison inconnue du public ne mentionne pas ce lot quoique le prix du block demeure cependant $4500,00 un gain au public de $1300,00.

Je crois que les chiffres suivants intéresseront ceux qui sont si anxieux de faire accepter par surprise au public, l'offre Jellett. Les chiffres, quand ils sont corrects ne mentent pas et les suivants ne peuvent être contredits.

BlockX (comprenant le lot sur la Jasper avenue mais sans compter les droits de passage etc au si compris dans le prix demandé). Superficie 175,688 pieds carrés ou 6½c le pied carré.

Offre Jellett (sans le lot 33) superficie 23280 pieds carrés ou 19¼c le pied carré.

Un de nos conseillers, en reponse à mon argument que le site proposé est trop petit, dit que la ville pourra toujours exproprier pour l'augmenter. Et bien, M. le Redacteur je crois que c'est là une politique ruineuse, Par l'achat du site choisi, on fait deux lots ayant coins sur le marché et le prix en sera dès lors accru et la ville sera forcée de payer cette augmentation lors de l'expropiation. Si nous devons acheter, prenons le taureau par les cornes, agissons sans crainte et nous aurons un site pour le marché qui sera un honneur pour la ville et non seulement pour quelque temps mais pour l'avenir.

En terminant je dois dire que je n'ai pas changé d'opinion au sujet du Block X que je considère encore le mieux adopté, le plus propre au site d'un marché ; cependant, entre les 2 sites proposés au Conseil, je ne crois pas qu'un homme sain d'esprit puisse differer d'opinion avec moi, quand je dis que l'offre Humberstone est la plus avantageuse, sous tout rapport.

Tout à vous,

J. H. PICARD.

NOTES LOCALES.

C'etait hier le 13e anniversaire de l'exécution de Louis Riel à Régina.

Le nouveau député de Calgary-Est, M. Cross est descendu à l'Aberta.

MM. Gariépy & Chénier commencent aujourd'hui à déménager dans leur nouveau magasin.

M. Joe Bougie a vendu son établissement de carosserie à M. Beale & Kelly qui continueront les affaires.

Le Bal de Charité, au profit de l'Hôpital de la ville, aura lieu vendredi le 18 courant à la Salle Robertson.

Les conservateurs d'Edmonton et des environs auront une assemblée samedi soir, à 8 heures, à la Salle Robertson.

Le décompte final des bulletins do l'élection du district d'Edmonton donne à M. McCauley une majorité de 84 voix sur M. Rutherford.

Le Bazar au profit de l'Eglise catholique a rapporté près de $700.00 C'est un beau succès dont peuvent être fières les vaillantes organisatrices.

Les battages sont terminés presque partout et les cultivateurs des environs n'attendent que les chemins d'hiver pour transporter leur grain à la ville.

Le Rév. M. Bouchard, arrivé dans l'excursion de M. J. B. Morin, va résider à Morinville d'où il desservira les colons établis à l'est et à l'ouest du Grand Lac des Œufs.

La Cie du C. P. R. a décidé de donner des taux spéciaux au public à partir du mois de décembre prochain. Le prix aller et retour d'un billet à Montréal sera de $55.00.

M. J. H. Picard, conseiller municipal de cette ville, a donné sa démission comme protestation contre l'action du conseil en décidant d'acheter la propriété offerte par M. Jellett. Cette démarche de notre ami a créé une vive sensation dans la ville.

M. Edwidge Chevigny a commencé l'exploitation de la mine de charbon qu'il a découverte sur sa propriété à Morinville, une des grandes avantages de cette mine est qu'elle est situé dans un terrain uni et très aisé d'accès et sans côtes à gravir. Le charbon est d'excellente qualité.

M. G. A. Drolet est reparti pour Montréal samedi matin. Il nous reviendia dans les premiers jours d'avril prochain pour surveiller les opérations de draguage de la compagnie minière qu'il a fondée à Londres. Bon voyage et au revoir. M. J. E. Beauchemin, l'ingénieur de la compagnie, passera l'hiver parmi nous.

Les funérailles de Mde Alex Taylor ont eu lieu dimanche dernier au milieu d'un concours imposant d'amis et de parents. Les porteurs etaient MM. Edmiston, Jellett, Kinnaird, Ruttan, Stephen et Kirkpatrick. Le barreau d'Edmonton, l'association des "Old Timers" la société St. Andrew en corps aux funérailles.

RESULTATS DES ELECTIONS

	Elus	Défaits
W Calgary	R B Bennett	Stewart Muir T Reilly
E Calgary	Cross	J Reilly Bannerman Clarke
Banff	A L Sifton	Dr Brett
High River	R Wallace	Skrine Bannister Begg
Red Deer	J Simpson	G W Green Speakman
Macleod	F Haultain	Cox retired
Med Hat	H Greeley	Findlay Dr Calder
Moosomin	A Smith	J R Neff
N Regina	Brown	Willoughby
S Regina	Hawkes	Smith E B Eldy
S Qu'Appelle	Bulyea	W Vickers
Wolseley	Dr Elliott	L Thomson
Edmonton	McCauley	Rutherford Robertson
Souris	J Connell	J Young
Grenfell	R P Lake	Richardson
Saltcoats	W Eakin	J Nixon
Batoche	A Fisher	J Boucher
Mitchell	Dr Stewart	McIntyre
E Pr Albert	S McLeod	J F Betts
W Pr Albert	T Mackay	T J Agnew
Kinestino	Myers	Sanderson
Battleford	B Prince	J Skelton
St Albert	Villeneuve	Maloney Gairdner
Victoria	Shera	Tims
Cannington	McDermott	

ACCLAMATION

Lethbridge	Dr DeVeber
N Qu'Appelle	D H McDonald
Wetaskiwin	A S Rosenroll
Moose Jaw	J H Ross
Whitewood	A B Gillis
Yorkton	Dr Patrick

District de St Albert.

	Villeneuve	Maloney	Gairdner	Rejetés
St Albert	107	85	14	4
St Pierre	46	13	1	1
Lac Ste Anne	15	17	29	0
Lac la Nonne	12	11	1	1
Egg Lake	26	7	6	1
Morinville	80	28	3	1
Glengary	10	15	7	3
Namao,	9	41	3	2
New Lunnon	28	14	4	0
Hamel	40	1	4	0
Ft Saskatchewan	24	6	2	1
Horse Hills	16	28	6	2
Landing	7	26	0	2
	429	202	80	17

Majority pour F Villeneuve 137.
Majorité absolue 57.
Le nombre de votes enregistrés a été de 818.

District d'Edmonton.

	McCauley	Rutherford	Robertson	Rejetés
Edmonton, W.,	179	13	32	4
Edmonton, E.,	162	16	11	
S. Edmonton,	38	254	8	
Mill Creek,	8	120	4	3
White Mud,	7	46	2	
Clover Bar,	15	24	0	
E. Stony Plain	62	2	10	
W. Stony Plain,	60	5	7	2
W. Beaver Lake,	33	7	5	
E, Beaver Lake,	13	7	2	
White Whale L.,	5	4	1	
	582	498	112	9

Majorité pour McCauley, 84.

En 1894 la majorité de M. McCauley avait été de 167.

District de Victoria.

	TIMS	SHERA
Ft. Saskatchewan,	43	59
Josephburg,	25	30
Agricole,	36	14
St. Paul's mission,	26	16
Victoria,	12	7
Saddle lake,		maj. 4
Manawan,	17	24
Edna,	30	25
Bruderheim,	12	28
Lac la Biche,	20	29
Whitefish lake,	0	7
	221	243

Majorité pour Shera, 22

POUR L'OUEST,

M. l'abbé Morin, missionnaire colonisateur, est parti le 24 octobre dernier, à la tête d'un nombreux détachement de colons pour Edmonton, Nous avons pu nous procurer les noms suivants;

Israël Goguet, de Ste-Béatrice, sa femme et 5 enfants ; Frs Tremblay, Lac St-Jean ; Mme Robert et 10 enfants de Fall River ; Mme Gosset et 1 enfants, Providence ; Mme Morinet et 5 enfants, Fall River ; Madame Beauchemin, Sorel, et Mme Blais, Fall River.

Parmi les passagers, se trouvait Mlle Annie Patenaude, fille de M. Pierre Patenaude, employé civique, qui s'en va à Edmonton, unir sa destinée à celle de M. Oscar Terrault, fils de M. le notaire Terrault de Montréal.

Ces colons, destinés à peupler nos grandes et fertiles plaines de l'Ouest font le plus grand honneur au travail et à l'énergie de M. l'abbé Morin.

Ils sont nombreux et paraissent très à l'aise. Ils amènent de plus avec eux beaucoup de bagage. De tels colons sont de beaucoup préférables aux autres qui nous viennent de vieux continent.

Le R. P. Lacombe, O. M. I., présentement dans la province de Québec, est allé saluer au départ M. Morin, M. l'abbé S. Bouchard, qui va sacrifier sa jeunesse et ses forces dans les missions lointaines, et tous les autres futurs habitants de l'Ouest—Le Colonisateur Canadien, 3 Novembre,

LE ST. NICHOLAS.

Sommaire du No. 48— 27 Oct 1898. Pihouit l'audacieux (Yette Noel).—Jean Tapin (Cap Danrit)—L'enfant prodigue (Louis Morin).—Le chat et la souris (Tante Nicole). —Les trois archers (Victorien Aury) —Boite aux lettres.—Tirelire aux devinettes.

Illustration par H. Carrodi, Paul de Sémant, Louis Morin, L. Saint Narian, etc,

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affrancnie. Librairie Ch. Delagrave 15, rue soufflot, Paris et chez tous les libraires. Abonnement ; six mois 10 fr, ; un an 18 fr.

BANQUET.

OFFERT AUX DIRECTEURS DE LA BANQUE JACQUES-CARTIER.

Pour couronner les travaux d'une convention des officiers de cette banque réunis dans le but d'aviser aux moyens de créer un fonds de prévoyance et de retraité et en témoignage de reconnaissance de l'accueil favorable que les Directeurs ont fait à cette d'émarche les délégués leur ont offert, samedi le 22 Octobre un banquet, dans le nouvel hotel Place Viger à Montréal. A ce diner assistaient les officiers du Bureau Principal et ceux des succursales qui avaient pu répondre à l'appel de leurs collègues. Cette démonstration a donné occasion de constater l'excellence des rapports qui existent entre le Bureau de Direction et le personnel de la Banque.

C'EST MERVEILLEUX.

L'effet du **Baume Rhumal**, sur les poumons est merveilleux. C'est l'antidote le plus parfait contre la consomption. Son action est immédiate. La guérison est radicale. 25 cts,la grande bouteille dans tous les phramacies et épiceries.

En gros chez
The Martin, Bole & Wynne Co.
Wholesale Druggists, Winnipeg.
Détail chez Larue & Picard.

MARCHE.

Le blé a légèrement baissé et se vend 47c a Edmonton 49c a Edmonton Sud, l'avoine de 20 à 22c en ville le beurre 20c. Les œufs sont très rares a 25c. Le foin $5,00 la tonne et audessus.

EGLISE ST. JOACHIM. Offices Religieux du Dimanche.

1ère messe à 8h a.m.

Messe chantée, à 10½h a.m. Vêpres Instructions et Bénédiction du Saint Sacrement, à 7½h p.m.

L'Instruction se fait alternativement en français et en anglais.

Église St. Antoine de Padoue, Edmonton-Sud.

Messe chantée à 10½h, a.m., tous les premiers dimanches du mois.

L'AVEU.

La lampe, sous son abat-jour de dentelle, rayonnait faiblement. C'était là, dans un coin du grand salon déjà repris par l'ombre, un petit nid, intime et chaud, qui provoquait aux lentes causeries aux phrases qu'on achève par des silences. Ils avaient bavardé de tout, de la mer et de la montagne, avec une tristesse où entrait un peu de joie de se retrouver enfin quand Mme Designy demanda.

—Eh bien, mon cher Philippe, tu as passé de belles vacances dans les Pyrénées. Tu m'as parlé en termes excellents de Luchon, de l'été splendide et du tendre automne que tu aimes pour sa grâce fanée......Mais tu ne m'as pas tout dit.

Le jeune homme sursauta.

—Comment grand'mère ?

Elle sourit sous ses lunettes.

—Sans doute, il n'y a pas que des arbres et des torrents des glaciers et des pics, là.bas, il y a autre chose......

Le Casino, la Bavette, les Quinconces ?

—Cherches bien voyons.

—Je ne trouve pas.

Elle hésitait maintenant.

—Les jeunes filles......tu sais, à la salle de danse... j'en connais de charmantes et qui pourraient te plaire.

Il se leva et répondit avec humeur.

Encore ! tous les ans à la rentrée, c'est la même histoire. Epargnez-moi !

—Mais c'est pour ton bien, mon cher enfant ......Quel âge as-tu ?

—Trente-six ans.

—C'est l'âge, il me semble, tu tourne au vieux garçon.

Elle parlait avec la confiance tranquille d'une femme qui a été heureuse et qui se souvient.

—Philippe, pour résister si obstinément à nos avis tu dois avoir une raison ?

—Eh bien, oui, j'en ai une. Je vais vous le dire, vous me comprendrez et je pense qu'après vous ne me parlerez plus de mariage.

Elle lança sur lui un de ces regards aigus qui interrogent plus qu'une phrase et s'installa pour écouter. Il commença :

—La chose date de douze ans déjà. Je faisais une cure à Luchon, précisément, tout seul ; des douches neurasthénie, la maladie à la mode......Il y avait dans ma maison une famille, dans cette famille une jeune fille....... Ah ! si vous l'aviez connue, grand'mère vous l'auriez aimée comme moi, tout de suite......Vous savez combien sont énervantes ces heures de ville d'eaux. On habite ensemble, on se croise dans l'escalier, sur les allées, à chaque pas sur la terrasse, à la salle de concert vos chaises se touchent et le matin, la même musique, du kiosque voisin, vous réveille. J'arrive à me faire présenter c'était sur le perron il y avait du soleil, sa figure sous l'ombrelle tendue, rayonnait et toute sa personne sa taille fine, sa robe mystérieuse, sa tête inclinée vers moi détachaient sur le ciel pur. La silhouette dont, depuis quinze jours, je ne connaissais que des gestes se précisa, devint une vraie femme, un être doux et fin dont j'entendais en tremblant la voix musicale. Les promenades à cheval, les parties de tennis, les tours de valse m'apprirent à pénétrer son âme. Elle m'apparut, sous son espièglerie, sérieuse et réfléchie ; sa conversation dépassait la banalité permise. Ah ! comme je l'aimais !

Cependant la saison s'avançait. Les jours, comme fatigués d'avoir duré si longtemps, s'amincissaient, tombaient tout de suite dans la nuit, et sur les allées désertes, les feuilles mortes commençaient à tourbillonner. Nous goûtâmes quelque temps encore le charme des derniers soleils, et chacun s'en alla de son côté en promettant de se revoir.

A Paris, quand je me présentai pour la première fois chez Mme de Louvercy, j'étais très inquiet. "Le monsieur qu'on a connu aux eaux" ne pèse généralement guère dans les relations mondaines......Mlle Claire était debout et servait le thé.

Elle se retourna vivement et pâlit un peu. Elle n'avait pas changé. Telle je l'avais quittée en manteau de voyage sur le quai de la gare, telle je la retrouvais en sombre robe d'intérieur occupée aux soins futiles du ménage. Dans la franchise de l'accueil je perçus une sympathie cordiale, et dans son geste, une offre jolie de tout ce qui était là des bibelots sur l'étagère, des visiteuses groupées sur les sièges bas. Elle m'entraîna dans le petit salon réservé à la jeunesse, et là ce fut une heure durant, un bavardage intime entre les amies, un papotage sans fin sur les choses de la saison, auquel je pris en homme, un vif plaisir.

Vous devinez ce que fus l'hiver après un pareil début. Un retour aux anciennes traditions d'élégance—ce que maman était ravie—une course à travers les salons, des valses promises huit jours d'avance et prolongées jusqu'aux premières lueurs du jour des soupers par petites tables en fin comité, le droit négligé, les journées prises par les promenades les expositions de peinture, les visites tout ce qui constitue la vie oisive et affairée de l'homme du monde.

Mme Designy, brusquement interrompit.

C'est que, ...répondit Philippe—je suis un timide, un affreux sentimental j'ai peur qu'on se moque de moi. Vous pouvez sourire je suis ainsi fait......La gaieté n'est chez moi qu'une habitude d'esprit le fond de ma nature c'est la tristesse. J'estime qu'un sentiment profond perd, à être exprimé, la moitié de sa valeur, je veux le garder tout entier pour en jouir pour en souffrir seul, sans le confident ordinaire auquel on s'accroche......Et puis si pur que fût mon amour pour Mlle Claire, je n'osais pas l'avouer......Demain je parlerai demain, me disais-je mais à peine dans le salon je perdais pied. Ah, si vous m'aviez vu, posé au bord d'une chaise et roulant mon chapeau entre mes doigts, tandis que Mme de Louvercy s'informait, avec bienveillance, de ma santé. C'est qu'elle m'aimait bien. Elle me citait souvent comme un modèle de distinction d'élégance elle me proposait en exemple à son fils un jeune gandin dont j'étais devenu le grand-père. Je me sentais tout à fait de la maison et pourtant, j'avais peur.

L'année suivante, énervé par une attente que j'étais d'ailleurs seul à prolonger, je quittai Paris pour aller passer l'hiver à Constantinople avec mon cousin Pierre. L'image de l'absente ne me quittait pas ; grandie par l'éloignement elle s'imposait avec plus de force à mon cœur. Je la portai ainsi, pendant six mois, et chaque jour elle se précisait davantage. Alors, peu à peu, je réfléchis que cette union n'était pas impossible, qu'elle était même parfaitement raisonnable. Je n'étais pas indifférent à Mlle Claire, nos situations de fortune étaient identiques, la famille des plus honorables. Cette fois mon parti pris ; sitôt rentré j'irais faire la demande.

Quelque temps après mon retour, je passais devant la Madeleine, c'était un de ces clairs et troublants matins d'avril, où l'on se sent plus fort, de chair raffermie, d'esprit net. Une noce arrivait. Chaque voiture s'arrêtait devant la grille, versait un lot de gens en grande tenue, les femmes en raides toilettes bruissantes, les hommes étriqués sous la livrée noire du frac. Puis, en procession, lente, ils montaient sur le tapis rouge de l'église, pareille à un salon. J'eus la curiosité de les suivre, tout à la joie nouvelle de reprendre contact avec Paris. Le défilé terminé, les lourdes portes se refermèrent sur le bruit de la rue, la musique éclata, triomphale. Je m'assis dans un coin.

J'observais de ma place, bercé par l'énervante musique, sans trouble, car l'appareil mondain de la cérémonie, les rites précis d'élégance, la dénuaient de son sens profond et terrible. Vus pardessus la haie mouvante des chapeaux, les deux mariés debout devant les marches, n'étaient plus que deux bonshommes—noir et blanc—pareils à tant d'autres.

Je me levai, j'allai me placer près de l'autel. D'ici je les voyais bien ; lui, un beau garçon, assez fade ; d'elle, je n'apercevais qu'une jolie attitude de prière, cette attitude dont elles ont toutes le secret et qui est leur force. Elle leva les yeux, son regard croisa le mien. Je tressaillis ; je venais de reconnaître Mlle Claire de Louvercy. C'était bien elle, mais combien embellie, plus grasse, d'une beauté solide et tranquille. La frêle et délicate jeune fille que j'aimais, à qui je rêvais de lier mon existence, était là, devant mes yeux, une souriante et ferme jeune femme toute rayonnante de bonheur.

Ah ! grand'mère, si vous m'aviez vu ! Je me mis à trembler, et je pâlis, et je rougis, pendant que de grosses gouttes de sueur glissaient le long de mes joues. Sait-on ce qu'on fait dans ces moments-là ? La violence des sensations est telle qu'on ne perçoit plus de ces sensations multipliées, qu'un choc, un grand choc qui brise. Et je restais là, les yeux obstinément fixés à elle, sans bien comprendre, hésitant à la reconnaître, ne voulant pas croire à une telle chose, et je restai debout, à un dos de chaise, partagé entre l'envie de savoir et le besoin de m'enfuir. Dans mon trouble, ma canne échappée à mes doigts roula sur les dalles avec fracas ; des têtes se levèrent fâchées. Elle, cependant, continuait de prier, le regard rivé aux cierges de l'autel.

La cérémonie se poursuivait, cependant. Ils avaient échangé les anneaux symboliques, écouté avec respect les paroles du prêtre. Sur une marche triomphale on se leva, le défilé commença. J'eus le courage de me mêler à la foule, l'atroce curiosité de la voir.

La haie compacte des invités allait s'amincissant vers l'étroite porte. Des groupes se réunissaient, échangeaient leurs impressions, comme au théâtre. Cérémonie bien parisienne, assistance choisie. On s'accordait à la trouver charmante, lui, on le déclarait très correct. Enfin, j'arrivai à la sacristie. Ici les rangs subitement s'élargirent. Au fond, la famille alignée échangeait d'un air las, de molles poignées de mains. J'eus peur, je voulus fuir ; il était trop tard. Alors, bravement, je m'avançai vers la mariée. Elle était sous le voile, un peu rouge, toute défaite. Je m'inclinai.

—Madame... j'ai appris... par hasard.

Elle semblait ne pas me reconnaître. Je balbutiai :

—Jacques Darney... vous vous souvenez.

Elle me tendit la main, sa main charmante tant de fois baisée, et qui tremblait. Puis tout-à-coup se tournant vers son mari.

—Un bon ami de la famille, Maurice, que maman apprécie beaucoup... Vous viendrez nous voir, monsieur...

Vous devinez ce que devint ma vie, grand'mère. Rentré chez moi, je me mis à fouiller avidement le coffret où j'avais enfermé les souvenirs de mon amour, souvenirs désormais reliques. Je retrouvai des papiers froissés, des invitations, des programmes, des carnets de bal auxquels pendait encore, au bout d'un fil de soie, le crayon blanc, témoin terni d'un amour terni, et qui perpétuaient seuls de telles minutes abolies... Ce sont là les plus rudes heures de mon existence.

A quelques jours de là, je fus prié chez elle, pour un thé de cinq heures. L'écriture n'était plus la même, plus régulière, je la comparai longuement avec l'ancienne, dont la fantaisie, jadis, m'avait si souvent troublé. Je me rendis à pied, rue d'Offémont. La maison neuve avait un air cossu. C'était bien le cadre neuf qui convenait à un amour neuf, tout en façade. Il y a trop de souvenirs dans les anciennes demeures. Les fenêtres du premier étage brillaient discrètement. Je m'arrêtai un moment à les contempler. J'étais ému. Je sentais que cette visite allait peser sur ma destinée. J'entrai.

Mais tout-à-coup, en montant le riche escalier, des doutes me revinrent. Comment me recevrait-elle ! Et qu'elle serait mon attitude devant elle, et devant lui ? Serais-je discret ou empressé, timide ou fanfaron ? Le passé, qu'elle semblait avoir si légèrement oublié, devrais-je y faire allusion, rappeler devant cet inconnu devenu son mari les heureuses minutes dont il n'eut pas sa part ? Certes, je ne pourrais consentir au rôle effacé de visiteur, assister froidement à ces joies que je croyais devoir être les miennes. Alors, à quoi bon ! J'avais perdu la partie, je n'avais qu'à me retirer en beau joueur.

Alors, lentement, je redescendis, sur la pointe du pied, honteux, avec une terreur d'éveiller par le bruit de mon pas le calme bonheur tapi au chaud terrière la lourde porte.

Le feu s'était éteint, Mme Désigny frissonna. Le jeune homme conclut :

—Voilà, grand'mère, pourquoi j'ai résolu de ne pas me marier.

HENRY SPONT.

LE ST. NICHOLAS.

Sommaire du No. 45—6 Oct 1898

Jean Tapin (Cap Danrit)—L'enfant prodigue (Louis Morin) va-t-en ville (Arthur Donrliac).—Boite aux lettres.—Tirelire aux devinettes.

Illustration par F. Fitzberger, Paul de Sémant Louis Morin, A Bireb.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie. Librairie Ch. Delagrave, 15 rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires. Abonnement : Six mois 10 fr ; un an 18 fr.